

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP	Jury par défaut	Tous les candidats	37	794	97	105	19

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Cette double formation nécessite de solides compétences scientifiques, particulièrement en mathématiques, en physique/chimie et en sciences de la vie, qui pourront être enrichies par des connaissances technologiques : capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, maîtriser un socle de connaissances disciplinaires. Ces compétences peuvent être attestées par les spécialités de baccalauréat choisie, les résultats obtenus en terminale (deux trimestres) et à l'occasion d'épreuves propres au processus de sélection.

ENSAPLV :

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui nécessitent :- la capacité à appréhender la spatialité,- le goût pour la création, l'invention, la fabrication,- le goût pour les questions sociales, environnementales et culturelles,

- le goût pour les concepts et les calculs scientifiques,

- l'aptitude à une grande rigueur de raisonnement,- l'envie de rendre opérationnels les savoirs scientifiques,

- une sensibilité à l'intérêt général et au service public,- l'ouverture d'esprit et la capacité du travail en équipe,- une capacité d'expression orale et écrite- l'intérêt pour l'expression graphique,- une forte capacité de travail.

ESTP Paris :

La formation d'ingénieur est constituée d'enseignements généralistes et spécialisés afin de permettre au futur ingénieur d'être opérationnel dès la sortie de l'école et de faire face aux évolutions de sa carrière professionnelle.

La formation se décline autour de quatre grands pôles d'enseignements, la culture scientifique générale, l'acquisition d'une formation technique et technologique, l'initiation à la vie de l'entreprise, la formation en langues étrangères.

Ces pôles d'enseignements nécessitent :

- Le goût pour la construction et le développement durable
- L'intérêt pour les sciences fondamentales et l'application de la technique

- L'intérêt pour les nouvelles technologies numériques, les nouveaux matériaux
- La capacité à travailler en groupe
- L'intérêt pour la recherche et l'entreprenariat
- La capacité d'aborder un projet sous tous ses angles, et notamment, technique, économique, financier et commercial
- Forte capacité d'adaptation et de travail

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
Baccalauréat obtenu	5	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées
		S	Toutes autorisées
Baccalauréat en préparation	Toutes années	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'ENSAPLV, en partenariat avec l'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP Paris), propose aux étudiant(e)s s'inscrivant en Licence 1 une formation de architecte ingénieur permettant d'obtenir le diplôme d'Etat d'architecte valant grade de master et le diplôme d'ingénieur spécialité Bâtiment délivré par l'ESTP Paris.

Cette double formation s'étale sur 7 années.

Les trois premières années sont consacrées aux enseignements de la licence d'architecture, dispensés à l'ENSAPLV ainsi qu'à une formation supérieure en mathématiques et physique dispensée par l'ESTP Paris.

Puis quatre années sont consacrées aux enseignements du master d'architecture, étalés et articulés avec ceux de la formation d'ingénieur de l'ESTP Paris.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats doivent soit être titulaires d'un bac S, soit être en terminale spécialité mathématiques et une spécialité scientifique.

L'examen des vœux des candidats a suivi un protocole en trois étapes :

- Notes de terminale ou notes obtenues au baccalauréat
- Projet de formation
- Entretien oral

Une présélection a été effectuée selon trois critères :

- moyenne pondérée des notes de terminale, ou des notes obtenues au bac
- moyenne en mathématiques (fiche avenir) ou note de mathématiques obtenue au bac
- moyenne en spécialité scientifique, ou note de physique-chimie au bac

Pour chacune de ces moyennes les candidats devaient avoir une note supérieure à une barre d'admissibilité établie à 12/20.

Un examen des projets de formation des candidats présélectionnés a été effectué. Il était demandé aux candidats de répondre à 5 questions.

Cet examen a été effectué sur le principe de la double lecture par des enseignants de l'ENSAPLV, issus de champs disciplinaires différents.

Les projets ont été notés entre 0 et 5, et commentés.

Une note a été attribuée aux candidats, égale à la moyenne des notes de ses deux examinateurs (après concertation parfois) multipliée par 4, afin d'obtenir une note sur 20.

Le classement des candidats à l'issue de cette étape a été réalisé sur la base de la moyenne entre la note du projet de formation et la moyenne générale pondérée du candidat.

Ce classement, combiné à nos capacités d'examen, a permis de convoquer pour les entretiens oraux 142 candidats.

Les entretiens ont été organisés par l'ENSAPLV. Les jurys étaient composés d'un enseignant de l'ENSAPLV et d'un enseignant de l'ESTP.

Chaque jury disposait de l'ensemble du dossier PARCOURSUP des candidats.

A l'issue des entretiens, la commission d'examen des vœux s'est réunie et a établi le classement définitif.

Ce classement a été établi sur la base d'une note finale constituée :

- de la note sur 20 de l'entretien, pondérée,
- de la moyenne générale pondérée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les enseignements de cette session montrent qu'outre les résultats attendus dans les matières scientifiques, la motivation pour intégrer cette

double formation exigeante reste un critère essentiel.

Le format demandé pour le projet de formation, à-travers des questions précises dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie, vise à

donner aux candidats les moyens nécessaires pour démontrer cette motivation.

Il est donc fortement conseillé aux candidats de soigner particulièrement ce projet de formation, qui fait l'objet d'un examen approfondi par des

enseignants n'ayant pas connaissance des résultats scolaires.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes et classements (non titulaires du baccalauréat)	Notes dans les matières scientifiques	Ensemble du dossier académique et en particulier les notes et classements des deux premiers trimestres de terminale en mathématiques, spécialité mathématiques, physique chimie, ou autre spécialité scientifique (Sciences de l'ingénieur, SVT, numérique et sciences informatiques).	Essentiel
	Notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat	Notes du baccalauréat français	Les notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat	Très important
	Notes du baccalauréat pour les étudiants l'ayant déjà obtenu	Notes obtenues au baccalauréat	Les notes au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Essentiel
	Notes et classements des années postbac pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Notes dans l'enseignement supérieur	Les notes et classements des années postbac pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de solides compétences scientifiques, particulièrement en mathématiques et en physique/chimie qui pourront être enrichies par des connaissances technologiques : capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, maîtriser un socle de connaissances disciplinaires.	Compétences scientifiques et techniques	Résultats dans les matières scientifiques et techniques. Compétences du candidat acquises sur des projets extra-scolaires.	Très important
	Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet.	Capacités à argumenter	Résultats obtenus au baccalauréat de français ainsi que dans les matières littéraires durant les années de lycée (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales).	Très important
	Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société.	Bonne culture générale et curiosité	Résultats académiques généraux. Engagements associatifs. Activités extrascolaires pertinentes.	Très important
	Faire preuve d'intérêt pour l'Architecture et la Ville.	Intérêt pour le domaine enseigné	Parcours et intérêt personnel exposés au travers du "projet de formation motivé", des "activités et centres d'intérêt" et de l'entretien.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Disposer de sens pratique et disposer d'une capacité à être autonome, à s'adapter, à faire des choix, de savoir les justifier, et d'agir en conséquence.	Autonomie, prise d'initiative	Appréciations académiques. Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », des "activités et centres d'intérêt" et de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être capable d'expliquer ses attentes vis à vis de la formation offerte par l'Ecole d'architecture	Connaissance de la formation et capacité d'exposer ses attentes	Attentes exposées au travers du « projet de formation motivé » et de l'entretien	Essentiel
	Être capable d'expliquer ses attentes vis à vis de la formation offerte par l'Ecole d'ingénieur.	Connaissance de la formation et capacité à exposer ses attentes	Attentes exposées au travers du « projet de formation motivé » et de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements ou participations associatives.	Engagement citoyen	Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », des "activités et centres d'intérêt" et de l'entretien	Complémentaire
	pratiques artistiques	Intérêt pour les pratiques artistiques	Appréciations académiques - Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », des "activités en centres d'intérêt" et de l'entretien	Complémentaire

Signature :

CAROLINE LECOURTOIS,

Directeur de l'établissement Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette